

LES DROITS DE LA PERSONNE EN INDE

ENJEU

Malgré l'existence d'un cadre juridique très complet qui protège les droits des citoyens indiens, les droits de la personne sont néanmoins transgressés en Inde. La violence et les troubles qui persistent au Cachemire et au Panjab sont particulièrement préoccupants. Les forces de police et de sécurité, de même que les groupes d'opposition, sont en effet mêlés aux violations des droits de la personne.

CONTEXTE

Bien que l'Inde soit une démocratie parlementaire et un État laïc évoluant dans une société ouverte, les tensions communautaires et religieuses persistent. La pauvreté est répandue : environ 30 p. 100 des habitants de l'Inde vivent sous le seuil de la pauvreté. La combinaison de la pauvreté et des rivalités communautaires a un effet très négatif sur la situation des droits de la personne, en dépit de la protection offerte par le cadre juridique en vigueur.

Au Cachemire, l'agitation antigouvernementale des sécessionnistes cachemiriens, combinée aux sanctions imposées sans ménagements par le gouvernement indien, a déclenché un cycle de violence. Des gens ont été liquidés ou ont « disparu », et les forces de sécurité indienne sont montrées du doigt. Pendant ce temps, la violence sécessionniste devient de plus en plus brutale et exacerbée.

Dans l'État du Panjab, la campagne entreprise par les forces de sécurité indiennes pour neutraliser les groupes d'activistes est à toutes fins utiles terminée et, de façon générale, la violence a diminué, notamment les assassinats commis par la police et les groupes d'activistes. La police du Panjab cependant est encore accusée par les groupes locaux et internationaux de défense des droits de la personne de se livrer à des brutalités sur les détenus et de commettre des assassinats. L'enlèvement en septembre 1995 de Jaswant Singh Khalra, secrétaire général de l'aile des droits de la personne du parti Akali Dal, a retenu l'attention internationale et conduit les défenseurs des droits de la personne à renouveler leurs protestations contre les procédés de la police. On croit que M. Khalra a été enlevé par des individus qu'il savait être les auteurs de disparitions antérieures.

La situation au nord-est est elle aussi instable, même si elle est moins médiatisée, et l'armée a été accusée d'avoir commis des excès à Assam et de n'avoir rien fait pour mettre fin aux actes de violence de la majorité contre les groupes tribaux ou minoritaires.

Les actes de torture et les mauvais traitements infligés aux détenus sous la garde des policiers ou des militaires semblent répandus, et la poursuite des auteurs de tels actes se révèle difficile. La Cour suprême de l'Inde s'est déclarée préoccupée par ce problème.

Le statut des femmes en Inde demeure précaire, en dépit d'un cadre juridique très évolué, notamment la garantie constitutionnelle de l'égalité des deux sexes. Les femmes et les jeunes filles ont très peu de droits et n'ont pas le même accès que les hommes à l'éducation, à l'emploi, aux soins médicaux, à un revenu ou à la participation politique. Par exemple, les taux d'analphabétisme